

Dialogue interparlementaire sur la reprise post-COVID-19 respectueuse de l'égalité des sexes

animé par l'Union interparlementaire et organisé conjointement avec ONU Femmes

L'autonomisation économique des femmes : en ligne, 7 avril 2021

Contexte et raison d'être

Les impacts des crises ne sont jamais neutres en matière de genre et la crise de la COVID-19 ne fait pas exception. Au-delà de la crise de santé publique, cette pandémie a engendré une véritable crise économique et sociale. Les inégalités endémiques ont une fois de plus été révélées et exacerbées. Selon un rapport publié récemment par ONU Femmes¹, les femmes et les filles ressentent davantage les retombées économiques et sociales de la pandémie parce qu'elles sont plus vulnérables dans les secteurs économiques durement touchés. Par ailleurs, les mesures de confinement et les pressions économiques ont entraîné une recrudescence de la violence à l'égard des femmes et des filles – la pandémie de l'ombre.

Deux plans d'action sont toujours de mise : le Programme d'action de Beijing (adopté en 1995) – feuille de route mondiale pour l'égalité des sexes – et les cibles des objectifs de développement durable (adoptés en 2015). Aujourd'hui plus que jamais, il est primordial de mener à bien ces deux plans. Sans une action coordonnée visant à atténuer les inégalités entre les sexes générées par la COVID-19, les fragiles avancées réalisées dans ce domaine ces 25 dernières années seront réduites à néant.

Grâce à leur action concertée, les parlements sont particulièrement bien placés pour : contribuer à l'expression de la volonté politique nécessaire à l'adoption d'une législation sensible au genre, contrôler l'action des gouvernements et l'affectation des ressources, et mobiliser la société en faveur d'une reprise respectueuse de l'égalité des sexes.

Viser en priorité l'autonomisation économique des femmes

Les femmes sont généralement moins bien rémunérées et ont des emplois plus précaires que les hommes. Face à une activité économique en chute libre, les femmes sont particulièrement exposées au risque de licenciement et à la perte de leurs moyens de subsistance. Le revenu des femmes qui travaillent dans le secteur informel a chuté de façon spectaculaire. Dès le premier mois de la pandémie, les travailleurs du secteur non structuré ont perdu en moyenne environ 60 pour cent de leur revenu dans le monde. Certains des secteurs les plus durement touchés par la pandémie sont féminisés. Ils sont généralement mal rémunérés, les conditions de travail y sont mauvaises et les protections essentielles accordées aux travailleurs, telles que les congés de maladie et pour raisons familiales, sont rares².

Les femmes qui travaillent en première ligne sont les plus touchées par la COVID-19, et elles sont trop nombreuses à sacrifier leur santé au nom de la sécurité économique. Soixante-dix pour cent du

¹ ONU Femmes, *From insights to action: Gender equality in the wake of COVID-19* (Genève, 2020a) : www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/09/gender-equality-in-the-wake-of-covid-19.

² *Ibid.*

personnel de la santé et des services sociaux sont des femmes. Elles sont également plus susceptibles de travailler en première ligne comme professionnels de la santé, particulièrement les infirmières, les sages-femmes et les agents de santé communautaire³.

Comme elles ont un accès limité à la terre, au capital financier et à d'autres actifs, les femmes ont plus de mal à faire face à une situation de crise, à rebondir et à relancer leur petite entreprise. Les enquêtes rapides effectuées en Europe et en Asie centrale par ONU Femmes sur l'égalité des sexes mettent en évidence les retombées de la pandémie sur les femmes et les hommes. Alors que les hommes sont plus susceptibles de voir leurs heures de travail réduites (54 % des hommes contre 50 % des femmes), plus de femmes ont perdu leur emploi ou leur entreprise à cause de la COVID-19 (25 % des femmes contre 21 % des hommes)⁴.

Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sont, et continueront d'être, plus durement ressenties par les femmes vivant déjà dans des conditions difficiles et/ou en milieu défavorisé. Ces femmes sont notamment (mais pas exclusivement) : des réfugiées, des demandeuses d'asile, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des migrantes, des femmes handicapées ou atteintes d'une maladie chronique, et des adolescentes ou des jeunes femmes qui sont déjà victimes d'inégalités fondées sur le sexe.

Une réponse à la crise de la COVID-19 soucieuse de l'égalité des sexes requiert un renforcement de l'accompagnement et de la protection sociale des femmes qui travaillent.

Objectifs

Ce dialogue stratégique avait plusieurs objectifs :

- Approfondir les connaissances et parvenir à une entente commune parmi les parlementaires de différents pays, hommes et femmes, concernant l'impact de la COVID-19 sur l'avancement de l'égalité des sexes, et l'autonomisation des femmes et les filles dans le monde.
- Recenser les mesures parlementaires législatives, de contrôle et budgétaires s'inscrivant dans des politiques et des stratégies de reprise tenant compte de la dimension de genre.
- Favoriser les échanges entre pairs sur les expériences, les bonnes pratiques, les enseignements tirés et les conseils, en vue de définir des stratégies d'action parlementaire communes.
- Inciter les parlementaires à œuvrer en faveur d'une reprise plus respectueuse de l'égalité des sexes, en tenant dûment compte des différents contextes et besoins spécifiques nationaux.
- Appuyer la mise en œuvre d'engagements internationaux tels que la Déclaration de Beijing, les objectifs de développement durable, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et les conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT), notamment la convention (n° 190) adoptée récemment sur l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde, dont la violence fondée sur le genre, complétée par la recommandation n° 206 sur la violence et le harcèlement.
- Contribuer, par l'entremise du Bureau et du Forum des femmes parlementaires et d'autres organes de l'UIP, à intégrer l'égalité des sexes dans les délibérations et les décisions de la 142^e Assemblée de l'UIP (24–27 mai 2021), qui devait être centrée sur les retombées de la pandémie.
- Apporter une perspective parlementaire aux stratégies et aux initiatives en cours à l'échelle mondiale, telles que le Forum Génération Égalité, et *Égalité devant la loi pour les femmes et les filles d'ici à 2030*, une stratégie multipartite d'ONU Femmes.

³ Ibid.

⁴ Ibid.



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Le premier dialogue stratégique, sur l'autonomisation économique des femmes, a eu lieu le 7 avril 2021. Il était présidé par Mme **Hoda Al-Helaissi** (Arabie saoudite), membre du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP. Les intervenantes étaient : Mme **Antra Bhatt**, Spécialiste des statistiques à la Section de recherche et de données, ONU Femmes ; Mme **Anam Parvez**, Chercheuse principale et conseillère pour les politiques sur la justice concernant les questions de genre, équipe de collecte de preuves, Comité d'Oxford pour le secours aux victimes de la famine (OXFAM) ; Mme **Stefania Fabricio**, Chef d'unité adjointe au Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation, Fonds monétaire international (FMI) ; et Mme **Emanuela Pozzan**, Spécialiste principale de l'égalité des sexes et de la non-discrimination, OIT. La modératrice était Mme **Ana Saldarriaga**, Directrice adjointe pour la Fondation Global Shapers et chef d'une équipe chargée des stratégies d'impact et de l'optimisation des opérations au Forum économique mondial. Il y avait 172 participants, dont 65 parlementaires.

Rapport

Mme **Hoda Al-Helaissi** (Arabie saoudite, membre du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP) a souligné que l'autonomisation économique des femmes est une question primordiale qui doit être abordée en priorité. Même avant la COVID-19, les femmes étaient moins bien rémunérées et avaient des emplois plus précaires que les hommes. Au total, 740 millions de femmes gagnaient leur vie dans des secteurs économiques informels caractérisés par une faible rémunération, de mauvaises conditions de travail et des protections essentielles insuffisantes⁵.

« Une stratégie de lutte contre la COVID-19 qui ne tient pas compte de l'égalité des sexes n'est pas tenable. »

Mme **Hoda Al-Helaissi** (Arabie saoudite), membre du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP

La pandémie de COVID-19 a accru les disparités économiques existant entre les hommes et les femmes. Elle a provoqué une véritable crise économique et sociale. À l'échelle de la planète, les travailleurs du secteur informel ont perdu en moyenne 60 pour cent de leur revenu. Les femmes ont perdu leur emploi ou leur entreprise, tandis que les soins et les travaux domestiques non rémunérés ont augmenté.

Elle a invité les parlements à s'associer à une reprise post-COVID-19 sensible au genre et leur a conseillé :

- de répondre aux besoins des femmes au moyen d'une protection sociale universelle prévoyant prestations de chômage et de retraite, et congé de maternité,
- de rémunérer les femmes qui prennent soin d'enfants, de personnes âgées et de leur famille,
- d'assurer l'accès à des services de garde d'enfants abordables et de qualité.

Aperçu

Dans la première section, les intervenantes ont présenté des données concernant les retombées économiques de la COVID-19 pour les travailleuses, les réfugiées, les migrantes, les travailleuses informelles et les femmes n'ayant pas accès à Internet ou sans compétences numériques. Elles ont montré comment la pandémie a perturbé la collecte de données concernant la situation et les difficultés des femmes dans ce contexte. Elles ont illustré leur propos par des exemples relevés dans certains pays et ont proposé des solutions propres à atténuer les inégalités économiques dont les femmes sont victimes, pendant et après la pandémie.

⁵ ILO (2018): www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_627189/lang-en/index.htm.

Séance d'information fondée sur les résultats de recherche et les données factuelles concernant les retombées économiques de la pandémie de COVID-19 sur les femmes

Mme Antra Bhatt (Spécialiste des statistiques à la Section de la recherche et des données, ONU Femmes) a indiqué que la pandémie a perturbé la collecte de données et les informations spécifiques concernant les conséquences économiques de la COVID-19 pour les femmes ont diminué en conséquence. Toutefois, l'OIT a signalé que les femmes sont plus touchées par la pandémie que les hommes. Et la situation ne fait que s'aggraver. En 2020, 5 pour cent des femmes contre 3,9 pour cent des hommes ont perdu leur emploi. En Amérique latine, le nombre des femmes en dehors du marché du travail est passé à 83 millions alors qu'il était de 40 millions en 2020. À l'échelle mondiale, environ 510 millions de femmes travaillent dans des secteurs durement touchés, comme l'hôtellerie, les services d'alimentation, le commerce de gros et de détail⁶, soit 40 pour cent des femmes employées, contre 36,6 pour cent des hommes employés.

La baisse du taux d'activité des femmes pendant la pandémie est liée en grande partie à leurs attentes en tant que dispensatrices de soins non rémunérées. Aux **États-Unis**, une femme sur quatre, contre un homme sur huit, a perdu son emploi à cause de responsabilités familiales. Au **Brésil**, au **Chili** et au **Costa Rica**, la baisse du taux d'activité attribuable à la pandémie est particulièrement prononcée chez les femmes ayant de jeunes enfants.

La pandémie a donc révélé :

- combien il est important d'appuyer les services de garde,
- que le secteur des soins a besoin d'une main-d'œuvre respectée et d'investissements durables dans ses structures et systèmes,
- que les gouvernements doivent définir les mesures requises pour atténuer les retombées économiques de la pandémie pour les femmes. Moins de mesures ont été prises pour venir en aide aux familles et aux femmes employées à des tâches non rémunérées.

Mme Anam Parvez (Chercheuse principale et conseillère pour les politiques sur la justice concernant les questions de genre, équipe de collecte de preuves, OXFAM) a évoqué les conséquences de la pandémie de COVID-19 pour les réfugiées, les travailleuses migrantes, les travailleuses du secteur informel et les femmes n'ayant pas accès à Internet ou sans compétences numériques. Toutes ces femmes ont été d'autant plus durement touchées qu'elles vivent dans la pauvreté et appartiennent à des groupes marginalisés.

Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire touchés par la pandémie, 50 pour cent des travailleurs subsistent avec de bas salaires, sans pouvoir bénéficier de prestations de chômage ou de maladie. Par ailleurs, le nombre de personnes ayant un revenu inférieur à 5,5 USD par jour a augmenté d'un demi-milliard⁷.

Les travailleuses informelles migrantes ou appartenant à des minorités racisées représentent un énorme pourcentage de ce groupe. Elles sont exclues des régimes de protection sociale, se voient refuser l'accès au crédit, et ne bénéficient pas des programmes d'aide

« Si le taux d'activité dans les secteurs durement touchés était le même pour les femmes et pour les hommes, 112 millions de femmes ne risqueraient pas de perdre leur revenu ou leur emploi. »

Mme Anam Parvez, chercheuse principale et conseillère pour les politiques sur la justice concernant les questions de genre, équipe de collecte de preuves, OXFAM.

⁶ ONU Femmes (2020b) : www.unwomen.org/en/news/stories/2020/9/feature-covid-19-economic-impacts-on-women.

⁷ La Banque mondiale (2018) : www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2018/10/17/nearly-half-the-world-lives-on-less-than-550-a-day; Oxfam (2020) : www.oxfam.org/fr/communiqués-presse/un-demi-milliard-de-personnes-pourraient-basculer-dans-la-pauvrete-cause-du.

et de relance post-COVID-19, lesquels privilégient les travailleurs bénéficiant d'un contrat officiel et d'un emploi permanent.

En **Italie**, par exemple, 72 pour cent des personnels d'aide à la personne sont nés à l'étranger. Toutefois, ils sont exclus des mesures de riposte à la pandémie. Dans la région **Asie Pacifique**, les non-ressortissants bénéficient des plans de préparation à la pandémie dans seulement trois pays.

Les femmes sont beaucoup plus touchées par la pandémie de COVID-19 que les hommes essentiellement pour les raisons suivantes :

- Bien qu'elles représentent jusqu'à 70 pour cent des personnels de la santé et des services sociaux, les femmes sont sous-évaluées, mal rémunérées et protégées.
- Les migrantes et les femmes appartenant à des minorités racisées sont concentrées dans les secteurs informels caractérisés par des contrats « zéro heure » et privées de la possibilité de travailler à domicile ou de prendre un congé pour se protéger.
- Les responsabilités des femmes en matière de soins non rémunérés se sont alourdies. Même avant la pandémie, les femmes consacraient chaque jour 12,5 milliards d'heures de travail à des activités de soin non rémunérées⁸. Dans les pays du monde entier, moins de 6 pour cent des mesures de riposte face à la COVID-19 ciblent les activités de soin non rémunérées.

Pour accroître l'autonomisation économique des femmes pendant et après la pandémie de COVID-19 :

- Les femmes doivent être instruites des moyens de se libérer de la pauvreté.
- Les filles doivent poursuivre leurs études et ne doivent pas être forcées à se consacrer uniquement aux tâches ménagères. Actuellement, les deux tiers des filles exécutent davantage de tâches ménagères qu'avant la pandémie, et plus de la moitié passent plus de temps à s'occuper de leurs frères et sœurs.
- Les filles doivent continuer d'avoir accès à l'apprentissage à distance. En **Amérique latine et dans les Caraïbes**, seulement 30 pour cent des enfants de familles pauvres ont accès à un ordinateur, contre 95 pour cent des enfants de familles riches.

Discussion en présence d'une modératrice

Aperçu

Après les séances d'information, la parole a été donnée aux participants. Des parlementaires du monde entier ont formulé des commentaires sur le sujet, ont fait part des bonnes pratiques adoptées dans leur pays en faveur de l'autonomisation économique des femmes, et ont proposé des solutions et réponses complémentaires aux questions : Quelles sont les plus grandes menaces/difficultés liées à la COVID-19 et à son impact sur l'autonomisation économique des femmes ? En quoi la pandémie affecte-t-elle plus particulièrement les groupes vulnérables de femmes ? Votre gouvernement ou votre parlement a-t-il récemment adopté une législation visant à améliorer la situation économique des femmes ? Quelles autres mesures ont été mises en œuvre dans votre pays ?

Au **Bangladesh**, une forte proportion de femmes marginalisées travaillent dans le secteur informel. Du fait de la pandémie, la demande des marchés mondiaux a baissé, réduisant ces femmes au chômage. Le gouvernement a élaboré des programmes de protection sociale pour faire face aux licenciements. Cependant, il ne s'agissait pas d'une solution permanente. Pour définir des mesures permanentes/durables, le Gouvernement doit rechercher des solutions faisant appel à la collaboration des entreprises et des organisations de la société civile, qui ont toutes leur part de responsabilité dans l'autonomisation économique des hommes et des femmes.

⁸ Oxfam (2021) : www.oxfam.org/fr/communiqués-presse/la-covid-19-coute-au-moins-800-milliards-de-dollars-en-perte-de-revenus-en-un.

En **Syrie**, 23 projets ont été élaborés en 2021 en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales. Un programme a également été créé, qui inclut un fonds pour l'assistance sociale aux femmes rurales. Toutefois, le secteur des petites et moyennes entreprises, qui emploie un fort pourcentage de femmes, a été durement touché par la pandémie. Des solutions visant à atténuer les inégalités entre les sexes devraient donc inclure :

- l'octroi de la part d'ONU Femmes d'une assistance aux groupes féministes, aux ONG et aux organisations de femmes, qui pourrait aider les femmes à avoir un accès durable au marché du travail et à d'autres marchés,
- la levée des sanctions économiques imposées à la Syrie, qui pénalisent les femmes.

En **Turquie**, le Gouvernement a mis en œuvre des mesures incitatives qui permettent aux femmes d'adopter un horaire de travail souple et de travailler à domicile. Par ailleurs, le Gouvernement continue de payer les entreprises en vue du maintien de cette mesure incitative.

En **Irlande**, l'écart de rémunération entre hommes et femmes était de 14,4 pour cent en novembre 2019. Du fait de la pandémie, cet écart s'est creusé de 2 pour cent, davantage de femmes se retrouvant sans emploi. En 2021, le Gouvernement a adopté le projet de loi relatif aux informations concernant les disparités salariales entre hommes et femmes (*Gender Pay Gap Information Bill*) en vertu duquel les entreprises sont tenues de publier des informations concernant les salaires versés aux hommes et aux femmes. Cette loi permettra d'assurer la transparence en milieu de travail et de remédier aux inégalités économiques entre les sexes. Vingt-cinq pour cent des travailleuses essentielles sont issues de l'immigration et n'ont pas de statut officiel. En conséquence, des mesures sont mises en œuvre en vue de les faire accéder rapidement à la citoyenneté. S'agissant des régimes de retraite, des initiatives sont également prises pour garantir l'égalité des chances aux femmes.

À **Chypre**, il faut trouver des solutions en vue de l'autonomisation économique des femmes. Les parlements doivent donc :

- montrer leur détermination et leur ferme volonté d'accompagner les femmes qui travaillent,
- élaborer des programmes et des structures qui bénéficient aux femmes,
- donner la priorité à l'éducation fondée sur les valeurs de la solidarité, de l'égalité et du respect,
- faire en sorte que toutes les décisions prises intègrent la dimension de genre,
- faire appliquer la pleine transparence des salaires dans les entreprises,
- faire en sorte que des femmes parlementaires soient à l'avant-garde des initiatives qui favorisent l'égalité, les femmes et la société.

Aux **Philippines**, le Parlement a fait adopter des plans de relance au profit des citoyens. Les membres de la Commission sur les femmes et l'égalité des sexes de la Chambre des représentants a déposé un projet de loi pour la mise en œuvre de programmes et de protocoles inclusifs et respectueux de l'égalité des sexes qui permettent de répondre aux besoins propres aux femmes résultant de la pandémie de COVID-19 et d'autres problèmes de santé publique, situations d'urgence et catastrophes (*An Act to ensure gender-responsive and inclusive protocols and programming to address the gender-differentiated needs of women during COVID-19 and other public health concerns, emergencies and disasters*). En mai 2021, en partenariat avec la Commission sur les femmes des Philippines, un manuel a également été publié à l'intention du législateur sur l'intégration de la dimension de genre.

Au **Qatar**, le Gouvernement ne fait pas de différence entre les femmes et les hommes : les deux sexes bénéficient du même traitement en matière de protection sociale et médicale. En revanche, les femmes employées en milieu hospitalier et les mères travaillant à domicile et effectuant des travaux domestiques continuent d'être pénalisées économiquement. Pour y remédier, le Qatar a constitué un fonds d'une valeur de 57 milliards de riyals qatariens, a différé le paiement de toutes les dettes bancaires, a exonéré de droits de douane les produits exportés et a amélioré les politiques relatives au travail familial. Le Gouvernement doit cependant continuer de promouvoir les politiques de recrutement favorisant

l'embauche des femmes face aux restrictions liées à la COVID-19, et de subventionner les entreprises des secteurs formel et informel afin d'assurer la stabilité pendant la pandémie.

Au **Canada**, deux fois plus d'appels ont été reçus de femmes confrontées à la violence sexiste pendant la pandémie comparativement à avant la crise. Chaque mois, environ 19 000 femmes et filles se voient refuser l'accès à un refuge. Les femmes sont également aux prises avec de nouvelles difficultés supplémentaires résultant d'un surcroît de travaux domestiques et de l'aide à l'apprentissage en ligne qu'elles doivent fournir à leurs enfants à la maison. La Chambre des communes en a conclu que les femmes avaient besoin d'un revenu de base pour pouvoir réintégrer le marché du travail après la crise de la COVID-19. Un fonds pour le relèvement de 100 millions USD a donc été constitué en vue d'aider les femmes dans le besoin à mener à bien des projets qui amélioreront leur statut économique, ainsi que leur vie sociale, démocratique et politique.

Au **Royaume-Uni**, les femmes LGBTQ+ ont été exclues. Il a fallu engager le dialogue sur la question de leur inclusion et de l'intersectionnalité. D'autre part, depuis le début de la pandémie, grâce à la télémedecine, les femmes ont eu un accès continu aux soins liés à l'avortement jusqu'à dix semaines, par exemple. Les consultations se font par téléphone, ce qui est particulièrement utile pour les femmes appartenant à des groupes vulnérables. Ce système a permis de détecter les cas de traite et de violence domestique, et de venir en aide aux femmes qui en sont victimes. Actuellement, le gouvernement s'emploie également à simplifier l'accès aux contraceptifs dans les pharmacies.

À **Madagascar**, les femmes font face à des situations difficiles résultant de la nature patriarcale de la société. Elles ne peuvent se faire entendre, n'ont pas leur mot à dire et sont manipulées par les hommes. En revanche, elles deviennent également plus actives et prennent des initiatives sociales en faveur des femmes.

Aperçu

Les intervenantes ont évoqué les priorités parlementaires pour les mois et les années à venir. Elles ont donné des exemples d'actions transformatives que les parlementaires peuvent piloter ou faciliter pour promouvoir, appuyer et renforcer le rôle des femmes dans l'économie. Elles ont répondu aux questions suivantes : Quels sont les effets potentiels à long terme des retombées économiques de la pandémie sur l'égalité des sexes ? Quelles sont les retombées économiques dont les femmes sont victimes dans le monde ? Quel est le rôle des politiques budgétaires dans la promotion de l'égalité des sexes ? Quelles mesures les gouvernements ont-ils pris pour remédier aux retombées économiques genrées de la pandémie ? Dans quels domaines les gouvernements devraient-ils agir en priorité pour aider les travailleurs du secteur informel et les femmes qui travaillent à leur compte ?



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes

Solutions, orientations générales et rôle des parlementaires

Mme Stefania Fabricio (Chef d'unité adjointe au Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation, FMI) a indiqué qu'avant la crise, les études effectuées par le FMI ont montré que l'on pourrait relancer la croissance du PIB dans le monde en relevant le taux d'activité des femmes au niveau de celui des hommes. Une telle hausse éventuelle est estimée à environ 5 pour cent aux États-Unis, 9 pour cent au Japon et 27 pour cent en Inde. La réduction de l'écart de taux d'activité entre les femmes et les hommes permet d'accroître la production et de diversifier les exportations, particulièrement dans les pays en développement.

La pandémie a touché les femmes plus que les hommes pour les raisons suivantes :

- Les femmes travaillent essentiellement dans le secteur des services qui nécessitent une interaction directe, tels que la restauration, les soins ou l'esthétique. Ces activités ont été très durement touchées par les mesures de confinement. Aux **États-Unis**, selon une étude récente du FMI, ce sont les femmes qui ont perdu le plus d'emplois au cours des neuf premiers mois de la crise.
- Les femmes sont susceptibles d'être employées dans le secteur informel. Elles sont mal rémunérées, ne sont pas protégées par la législation du travail et ne bénéficient d'aucune pension ni d'assurance médicale.
- Les femmes font plus de travaux ménagers que les hommes. Si les disparités salariales entre hommes et femmes se sont aggravées aux **États-Unis**, c'est en grande partie à cause de ce surcroît de travail (45 pour cent). Entre avril et novembre 2020, cette charge supplémentaire a également causé une perte économique évaluée à environ 0,4 pour cent de la production américaine.

"La réduction des écarts entre hommes et femmes est très bénéfique économiquement.

Ce qui est bon pour les femmes est également bon pour la croissance et la résilience économiques.

Il y a de grandes chances à saisir, et la COVID-19 devrait être l'occasion de créer un programme d'action transformative en matière d'égalité des sexes."

Mme Stefania Fabricio, Chef d'unité adjointe au Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation, FMI.

La relance économique n'est possible que si les femmes réintègrent le marché du travail. À cette fin, il convient :

- d'élaborer des politiques bien pensées pour atténuer les difficultés actuelles et éviter de nouveaux revers,
- de définir des mesures visant à faciliter le retour des femmes dans la vie active, notamment par la mise en place de services de garde d'enfants,
- d'appuyer financièrement les femmes, à commencer par celles qui ont perdu leur emploi. Diverses formes de soutien sont possibles : prestations sociales, dégrèvement fiscal pour les ménages ayant des enfants, prolongation du droit à l'assurance-chômage et allocations familiales,
- d'aider les femmes à trouver un emploi dans des secteurs autres que celui qu'elles ont laissé, en vue de réduire au minimum la perte de capital humain,
- de mettre en œuvre des mesures incitatives afin de favoriser le retour au travail des femmes, notamment en investissant dans les soins de santé, l'éducation et les infrastructures nécessaires.

Mme Emmanuella Pozzan (Spécialiste principale de l'égalité des sexes et de la non-discrimination, OIT) a confirmé que les approches respectueuses de l'égalité des sexes adoptées pendant la pandémie de COVID-19 ont été limitées à des politiques à court terme. Elles se sont révélées inadéquates ou insuffisantes pour ce qui est de réduire les disparités entre les sexes dans l'emploi.

Pour remédier à de telles disparités, les gouvernements doivent :

- inclure les travailleuses et travailleurs domestiques dans leurs régimes de sécurité sociale,



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



- réduire les frais d'enregistrement pour les travailleuses et travailleurs domestiques afin de leur permettre d'obtenir un statut officiel,
- prolonger les congés de maternité et de paternité,
- fournir des subventions en espèces aux entreprises en vue du maintien en poste des mères qui travaillent.

Toutefois, pour assurer la pérennité de ces politiques, les gouvernements doivent :

- garantir aux femmes l'accès universel à une protection sociale complète et adéquate (actuellement, 60 pour cent des femmes ne bénéficient d'aucune protection sociale),
- investir dans les secteurs des services à la personne, de l'éducation, de la santé et dans les services sociaux qui génèrent tous beaucoup d'emplois,
- élaborer des politiques bien pensées en matière de congés pour les fournisseurs de soins (actuellement, rares sont les pays qui investissent dans les soins à la petite enfance),
- ratifier la [convention sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales](#) (OIT, n° 156, 1981) (malheureusement, elle n'est pas largement ratifiée),
- élaborer des politiques en matière de transparence, comme en Irlande,
- augmenter le salaire minimum,
- agir pour éliminer la violence et le harcèlement dans le monde du travail et dans la sphère privée,
- ratifier la [convention sur la violence et le harcèlement](#) (OIT, n° 190, 2019) et faire appliquer ses dispositions. Il s'agit d'un excellent outil permettant de s'assurer que les femmes et les hommes sont protégés de la violence dans le monde du travail.

Discussion

Aperçu

Après la seconde session, la modératrice a demandé à toutes les intervenantes de : donner d'autres exemples de politiques respectueuses de l'égalité des sexes et visant à faire face à la pandémie de COVID-19; échanger des idées concernant les changements qui génèrent plus rapidement davantage de progrès ; et formuler des recommandations à l'intention des parlementaires concernant la façon de tirer parti de leurs pouvoirs en matière de législation, de contrôle et d'allocation budgétaire pour remédier aux inégalités entre les sexes.

Après avoir souligné que la pandémie de COVID-19 a mis en évidence la fragilité du filet de sécurité sociale dans le domaine de la garde d'enfants et a incité un grand nombre de filles au décrochage scolaire, les intervenantes ont fourni des exemples des mesures prises dans différents pays pour atténuer les inégalités économiques auxquelles font face les femmes pendant la pandémie :

- Au **Brésil**, en mars 2021, la Chambre basse du Congrès a approuvé un projet de loi en vue de la mise en œuvre d'un programme fédéral d'aide en espèces qui bénéficiera aux millions de familles pauvres qui sont durement touchées par la pandémie. Environ 66 millions de travailleurs du secteur informel et de mères au foyer recevront également des prestations mensuelles dans le cadre de ce programme.
- Les Gouvernements de la **République de Corée**, d'**Ouzbékistan**, et de **Trinité-et-Tobago** ont prolongé l'application des régimes de congé parental rémunéré.
- Au **Costa Rica**, en **Estonie** et en **Nouvelle-Zélande**, de nouvelles mesures ont été prises en vue de fournir des services de garde d'enfants en cas d'urgence aux travailleurs essentiels en période de confinement.
- Au **Canada**, des initiatives sont prises en vue de fournir des services de garde d'enfants abordables et de qualité, et de les rendre plus accessibles aux communautés autochtones.
- En **Géorgie**, la priorité est donnée aux femmes plus âgées qui ont travaillé pendant de nombreuses années dans le secteur informel, mais qui n'ont pas accès à un régime de pension.



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Des programmes de protection sociale et respectueux de l'égalité des sexes ont été créés à leur intention. Soixante-cinq pour cent des bénéficiaires de ces programmes sont des femmes plus jeunes.

- En **Autriche**, en **Bulgarie**, au **Pérou** et à **Cabo Verde**, on a multiplié les visites à domicile, et les livraisons de médicaments et d'aliments aux personnes âgées et handicapées.
- À **Hawaï**, le plan de redressement économique féministe post-COVID-19 vise expressément à renforcer l'indépendance économique des femmes, à reconnaître la nécessité de mettre en place des services de garde d'enfants et de légiférer à cette fin, et à formuler des propositions en vue d'aider les Autochtones et les femmes LGBTQ+.
- À **Cuba**, en **Allemagne** et en **Lettonie**, des subventions salariales sont octroyées aux aidants.
- En **Argentine**, les plus riches doivent s'acquitter d'un impôt exceptionnel pour aider à financer les fournitures médicales, ainsi que les mesures d'aide et d'allègement.
- En **Italie**, au **Portugal** et en **Slovénie**, en cas de fermeture d'écoles, les parents d'élèves peuvent prendre un congé supplémentaire assorti d'une réduction de la rémunération.
- Au **Togo**, un programme de transferts monétaires par voie électronique a été lancé au profit des travailleurs du secteur informel touchés par la pandémie. Au total, 560 000 personnes en ont bénéficié, dont 65 pour cent sont des femmes.
- Au **Canada**, les questions de genre sont prises en compte dans le processus budgétaire au palier fédéral. Les femmes entrepreneures bénéficient également d'une aide financière spéciale.

Pour atténuer encore davantage les inégalités économiques dont sont victimes les femmes pendant la pandémie de COVID-19, les intervenantes ont également formulé les suggestions suivantes.

Légiférer en vue de réformes législatives et constitutionnelles

- Les gouvernements doivent appuyer pleinement la participation active des femmes aux processus de direction et de décision.
- La législation du travail doit être renforcée dans l'intérêt des femmes, et doit également prévoir le versement de prestations de maladie et de retraite.
- Les politiques régissant le télétravail doivent être remaniées pour éviter que ce mode de travail ne soit utilisé pour garder les femmes à la maison.
- Les soins à la personne non rémunérés doivent être inclus dans le processus budgétaire.

Nouer des alliances avec les principaux partenaires

- Les organisations de la société civile doivent examiner de près les politiques économiques, et les femmes doivent être associées à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de ces politiques.
- Les organisations de la société civile doivent participer aux auditions parlementaires et être appelées à témoigner.

Investir dans l'infrastructure sociale

- Des investissements doivent être faits en vue de l'alimentation en eau et électricité, et dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux, particulièrement dans les pays en développement.
- Des investissements doivent être faits dans le domaine de l'éducation. Toutefois, ils devraient cibler non seulement les filles, mais également le capital humain et la productivité de la société dans son ensemble.
- On doit investir dans les services publics et l'infrastructure nécessaire aux services sociaux.
- On doit définir des indicateurs fondés sur le bien-être et des valeurs sociales, environnementales, plutôt que sur la croissance.

Tirer parti des avancées technologiques

- Il faut faire des investissements en matière de collecte et de ventilation des données.

Discussion en présence d'une modératrice

Aperçu

Après la séance, la parole a été donnée aux participants. Des parlementaires du monde entier ont formulé des commentaires sur le sujet, et ont indiqué quelles étaient les priorités et les stratégies nationales et mondiales pour l'action parlementaire. Ils ont répondu aux questions suivantes : Quelles sont les trois actions prioritaires qui peuvent améliorer la relance économique pour les femmes ou y contribuer ? Quelles sont les clés de la réussite pour l'adoption d'une législation et de politiques économiques tenant compte des questions de genre, et pour la mise en place de mécanismes d'application efficaces ? Quelles sont les principales parties prenantes ? Quelles stratégies d'alliance adopter pour parvenir à une économie respectueuse de l'égalité des sexes ?

Aux **Seychelles**, la pandémie de COVID-19 a grandement affecté les femmes, particulièrement les familles monoparentales et les mères célibataires. Le coût de la vie a augmenté, et les femmes ont beaucoup de mal à assurer leur subsistance. En conséquence, le parlement passe en revue et remanie les politiques gouvernementales, particulièrement en matière budgétaire.

Au **Monténégro**, la population se demande comment on pourrait améliorer la législation après la pandémie. Par ailleurs, des mesures sont prises pour rendre la budgétisation plus respectueuse de l'égalité des sexes de même que les services aidant les femmes à intégrer le marché du travail.

Aux **Fidji**, on se penche sur l'interaction entre l'autonomisation économique des femmes et des questions comme la sécurité, les soins non rémunérés, le leadership et la participation, la préparation aux catastrophes, les moyens de subsistance et la violence à l'égard des femmes. En 2021, une politique de protection sociale a été adoptée, qui fait valoir la ferme volonté du gouvernement de mettre en œuvre des programmes respectueux de l'égalité des sexes pour les femmes qui travaillent dans le secteur informel. D'autres mesures sont proposées pour garantir la protection économique des femmes pendant et après la pandémie de COVID-19, notamment :

- rendre la budgétisation plus respectueuse de l'égalité des sexes dans l'ensemble du gouvernement,
- obtenir des statistiques et évaluations sexospécifiques par pays en vue de recenser les lacunes et les possibilités d'amélioration, et de s'assurer que les plans de relance traitent de ces questions,
- associer les femmes aux étapes de la mise en œuvre des plans nationaux de relance.

Au **Canada**, "l'analyse comparative entre les sexes plus" est un processus analytique qu'utilisent le parlement et les ministères pour déterminer dans quelle mesure les femmes, les hommes et les personnes de diverses identités de genre bénéficient des politiques, des programmes et des initiatives. Des alliances entre les femmes et les hommes sont importantes pour la réussite de telles politiques.

À **Madagascar**, bien que l'âge légal requis pour le mariage soit fixé à 18 ans pour les deux sexes, il y a encore beaucoup de mariages d'enfants et de cas de mineures enceintes.

Pour conclure, **la Présidente** a souligné que la pandémie a exacerbé les inégalités existantes. Elle risque d'anéantir les progrès accomplis et de faire passer 47 millions de femmes et de filles de plus sous le seuil de pauvreté dans le monde.

Cependant, la pandémie a révélé des vérités et incité les gens à poser des questions importantes. Elle a conseillé aux participants :

- de travailler ensemble et d'apprendre les uns des autres,
- d'appliquer les bonnes pratiques dans la mesure du possible,
- de se fixer des objectifs, des plans d'action plans et des délais pour parvenir à une représentation plus équilibrée. Cela pourrait être bénéfique, socialement et économiquement, et contribuer à remédier aux inégalités entre les sexes.

"L'égalité des sexes ouvre la voie à de meilleures économies, sociétés et perspectives d'avenir pour les générations futures."

Mme Hoda Al-Helaissi (Arabie saoudite), membre du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP

Principales constatations et recommandations présentées au Forum des femmes parlementaires⁹

Les femmes ont été plus durement touchées que les hommes par la pandémie de COVID-19 dans l'économie mondiale. En 2020, 5 pour cent des femmes contre 3,9 pour cent des hommes ont perdu leur emploi parce que davantage de femmes (44%) que d'hommes (36%) travaillaient dans des secteurs comme l'hôtellerie, la restauration, le commerce de gros et de détail, autant de secteurs très durement touchés par les mesures de confinement. Beaucoup de femmes ont non seulement perdu leur emploi, mais ont également vu leurs responsabilités s'alourdir en matière de travaux domestiques et soins non rémunérés.

En particulier, les femmes faiblement rémunérées subissent le contre-coup de l'effondrement économique. Elles englobent les travailleuses du secteur informel, les travailleuses domestiques, les travailleuses migrantes, les femmes n'ayant pas accès à Internet ou sans compétences numériques, et les femmes pauvres et marginalisées. Elles ne sont pas protégées par la législation du travail, sont exclues des régimes de protection sociale, se voient refuser l'accès à l'emprunt, et ne bénéficient pas des programmes d'aide et de relance post-COVID-19. En conséquence, en 2021, environ 435 millions de femmes et de filles vivent avec moins de 1,90 USD par jour, et 47 millions sont passées sous le seuil de pauvreté. La pandémie de COVID-19 a donc aggravé les inégalités entre les sexes.

Toutefois, la relance de l'économie ne sera pas possible sans la réintégration des femmes dans la population active et l'élimination de l'écart qui s'est creusé entre les femmes et les hommes en matière d'emploi. Des mesures doivent donc être prises pour venir en aide aux femmes qui sont les plus touchées par les restrictions liées à la COVID-19 en vue d'éviter de nouveaux revers et de faciliter le retour au travail des femmes.

De telles mesures doivent permettre :

- d'apporter une aide financière aux femmes qui ont perdu leur source de revenu,
- d'apporter une aide aux familles et aux femmes occupées à un travail non rémunéré,
- d'aider les femmes à trouver un emploi en dehors des secteurs les plus touchés,

⁹ Voir Forum des femmes parlementaires de l'UIP, 31^e session (en ligne), mai 2021: www.ipu.org/fr/event/142e-assemblee-de-luip#event-sub-page-documents.



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



- de rendre accessibles des services de garde d'enfants qui soient abordables et de bonne qualité.

Ces mesures sont essentielles à court terme, mais des mesures à long terme sont encore plus indispensables afin d'éliminer les inégalités entre les sexes. En conséquence, il faut de toute urgence faire des investissements à long terme dans des systèmes de protection sociale universelle qui soient respectueux de l'égalité des sexes et bénéficient aux femmes, 60 pour cent d'entre elles n'ayant accès à aucune protection sociale.

Après la pandémie, il faudra également des plans de relance afin de remédier aux inégalités qui existent de longue date – le partage inégal des tâches domestiques, la sous-évaluation généralisée des soins non rémunérés dispensés essentiellement par des femmes, et les disparités salariales entre hommes et femmes. Dans certains pays, des politiques salariales transparentes et des politiques bien pensées en matière de congés pour soins à un proche ont déjà été élaborées. D'autres pays ont choisi d'investir dans les secteurs des services à la personne, de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Ils ont donné la priorité aux personnels d'aide à la personne en leur garantissant une juste rémunération, un filet de sécurité sociale et des avantages sociaux.